

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le mercredi 19 décembre 2016 à la salle du Conseil située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Christian Brault, Mélanie Genesse, Paul Lavallière, Daniel Pitre et Jean-François Poirier, sous la présidence de M. le maire Yves Daoust, formant quorum.

Est absent monsieur le conseiller François Leduc.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

**16-12-214 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Paul Lavallière  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et résolu

Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**16-12-215 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 19 décembre 2016.

Il est proposé par M. Christian Brault  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale et Service du greffe
  - 3.1 Adoption du budget pour l'année 2017
  - 3.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019
4. Période de questions ayant trait au budget seulement
5. Levée de la séance

**ADOPTÉ**

**16-12-216 ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2017**

**ATTENDU** que les prévisions de dépenses pour l'année 2017 ont été établies à 5 237 984 \$;

Il est proposé par M. Christian Brault  
Appuyé par M. Jean-François Poirier  
Et résolu

Que le taux de la taxe foncière générale soit fixé à 0,5313 \$, que le taux de la taxe pour les services de la Sûreté du Québec soit fixé à 0,0750 \$, que le taux de la taxe pour le remboursement du règlement d'emprunt numéro 11-87 soit fixé à 0,0493 \$, le tout totalisant un taux composé des taxes générales sur la valeur foncière de 0,6557 \$.

Que la tarification pour les services municipaux soit fixée à :

- Collecte et élimination des ordures et collecte sélective : 110 \$ / bac à ordures + 100 \$ / unité desservie
- Collecte sélective seulement : 100 \$ / unité desservie
- Conduite sanitaire : 36 \$ / unité desservie
- Égout rue Sainte-Marie : 4,12 \$ / mètre de frontage
- Assainissement :
  - coût d'opération : 164 \$ / unité desservie
  - coût d'immobilisation : 40 \$ / unité desservie
- Médaillon pour chiens : 15 \$ / unité

Et que le taux d'intérêt sur tout montant passé dû soit fixé à 12 % l'an.

**ADOPTÉ**

**16-12-217 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**

**ATTENDU** qu'en vertu des dispositions de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil d'une municipalité doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse  
Appuyé par M. Christian Brault  
Et résolu

Que le programme triennal des dépenses en immobilisation soit adopté comme suit :

Description	Coûts estimés		
	2017	2018	2019
Entretien de bâtiments	40 000 \$	100 000 \$	
Aménagement des parcs et espaces verts	800 000 \$	500 000 \$	978 000 \$
Travaux de pavage	53 500 \$	50 000 \$	50 000 \$
Agrandissement des bassins (eaux usées)	1 800 000 \$		
Infrastructures Quartier du Canal	425 000 \$	350 000 \$	
Marina d'escale	125 000 \$		
Réaménagement du stationnement – Halte des Villages	10 000 \$		
Signalisation numérique	50 000 \$		
<b>TOTAL</b>	<b>3 303 500 \$</b>	<b>1 000 000 \$</b>	<b>1 028 000 \$</b>

**ADOPTÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS AYANT TRAIT AU BUDGET SEULEMENT**

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

**16-12-218 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Daniel Pitre  
Appuyé par M. Jean-François Poirier  
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 20.

**ADOPTÉ**

---

Yves Daoust  
Maire

---

Dany Michaud  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière